

JOURNÉE DE FORMATION



CNEPCA

Compagnie nationale
des Experts
Psychiatres près les
Cours d'appel

**EXPERTISES
PSYCHIATRIQUES
JUDICIAIRES EN
2017 :**

ÉTAT DES LIEUX

**VENDREDI 8 DÉCEMBRE
2017 8 H 30 – 15 H**



**PARIS
Centre hospitalier
Sainte-Anne**

**AMPHITHEATRE P. DENIKER
BATIMENT J. DELAY
SERVICE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
1 rue Cabanis — PARIS 14^e
Métro ligne 6 — GLACIÈRE**



Les assemblées générales de la CNEPCA et de l'ANPEJ auront lieu le jeudi 7 décembre 2017, salle du conseil de surveillance, centre hospitalier Ste-Anne, à 17 heures.

LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION
PSYCHIATRIQUE

<u>accueil des participants</u>	8h30
<u>MATINÉE : Discutant Pr Jean-Louis Senon, psychiatre, expert, CHU de Poitiers</u>	
Dr Paul Jean-François, Président de l'ANPEJ et Dr Bernard Cordier, Président de la CNEPCA Introduction de la journée	9h00
Pr Raphaël Gaillard, professeur de psychiatrie, service hospitalo-universitaire, CH Sainte-Anne De Jean Delay à aujourd'hui quels changements pour la pratique expertale ?	9h10
M. François Touret de Coucy Substitut général Cour d'appel de Rennes Focus sur la procédure pénale en 2017	9h30
<u>pause-café</u>	10h10
M. Philippe Dary, magistrat, Président de la chambre de l'instruction Cour d'appel de Paris Expertises pénales présentencielle, quelles attentes de l'instruction ?	10h30
Dr Daniel Zagury, psychiatre, expert, EPS de Ville- Evrard Pervers, perversions, perversités	11h10
Discussion	11h30
<u>pause-déjeuner (déjeuner libre)</u>	12h00
<u>APRÈS-MIDI : Discutante Dre Nidal Nabhan Abou, psychiatre, expert, CH Laval</u>	
Dr Stéphane Mouchabac, psychiatre, hôpital Saint- Antoine La dangerosité : l'apport des neurosciences	14h00
Dr Frédéric Meunier, psychiatre, expert, CH Vinatier Évaluation standardisée du risque : l'expert peut-il être athéorique ?	14h30
<u>Débat : être expert en 2017</u>	15h00
Débat mené par : Dr Paul Jean-François, Président de l'ANPEJ Dr Bernard Cordier, Président de la CNEPCA	
<u>fin de la journée</u>	16h30



CNEPCA

Compagnie nationale
des Experts
Psychiatres près
les Cours d'appel

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée de formation :

EXPERTISES PSYCHIATRIQUES JUDICIAIRES EN 2017 : ÉTAT DES LIEUX

Vendredi 8 décembre 2017

8h30-15h00

Amphithéâtre P. DENIKER

Service hospitalo-universitaire

Centre hospitalier SAINTE-ANNE

1 rue CABANIS – PARIS – 14^E ARRONDISSEMENT

NOM :

PRÉNOM :

Mail (merci d'écrire en majuscule) :

Frais d'inscription : 100€

Tarif réduit pour les adhérents

CNEPCA, ANPEJ, AJPJA et SIP : 50€

Internes, étudiants en psychologie, : 20€

Bulletin et règlement à l'ordre de la SIP à retourner à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Société de l'Information Psychiatrique (SIP)

CH Saint Cyr - Les Calades

Rue Jean-Baptiste Perret

CS 15045

69450 SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR Cedex

Tel. 04 72 42 35 98 - Fax. 04 72 42 13 99 - email secretariatsip2@gmail.com

Une attestation de présence et une facture vous seront délivrées, par mail.

Numéro d'agrément formation continue : 31 62 0210362

Cette formation correspond à 4 heures 30 de formation, dont 1 heure 30 de procédure judiciaire. Elle est conforme aux recommandations sur la formation des experts.